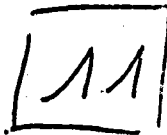


I-2003-0-11-0668-01(405)

4906 débat d'orientation
Etat - communes
Dépôt : M. Camille Gira
27.11.2003



Motion

La Chambre des Député-e-s

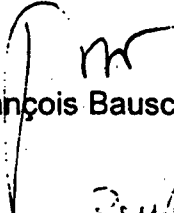
considérant

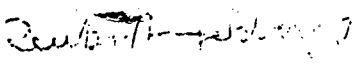
- le volume croissant de responsabilités et de nouvelles charges confiées aux communes ;
- qu'une bonne gestion des affaires communales dépend en grande partie de la disponibilité du collège des bourgmestre et échevins ;
- que le congé politique accordé actuellement aux membres du conseil communal est largement insuffisant par rapport à l'ampleur de leurs activités au niveau politique ;
- que la réglementation ne prévoit pas de congé politique pour assumer les fonctions de délégué-e-s au sein des syndicats communaux respectivement de membre dans les commissions consultatives ;

invite le gouvernement

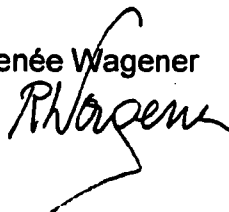
- à introduire un congé politique pour les membres des commissions consultatives et des comités et bureaux des syndicats communaux ;
- à augmenter substantiellement le congé politique pour le collège des bourgmestre et échevins et des autres membres du conseil communal ;
- à étudier la possibilité de professionnaliser le poste de bourgmestre dans les communes au-dessus de 5000 habitants et d'instaurer un congé politique de 20 heures pour les bourgmestres des autres communes.


Jean Huss


François Bausch


Dagmar Reuter-Angelsberg


Camille Gira


Renée Wagener